

AVIS À LA BATELLERIE n° 2021-61

CANAL DE L'OURCQ À GRAND GABARIT

Paris, le 28 mai 2021

Pont flottant du parc de la Villette

P.K. 1,400

À partir du mercredi 26 mai jusqu'au dimanche 5 septembre 2021

Il n'y aura pas d'arrêt de la navigation.

Tout bâtiment quittant la 1ère écluse du canal Saint Denis ou le port Serrurier, afin de traverser cette zone, devra obligatoirement s'annoncer sur le canal 20.

L'équipe de l'association Contraste chargée de manœuvrer le pont mobile sera joignable en permanence sur V.H.F (canal 10).

Les usagers sont invités à :

- redoubler de prudence, en appliquant le devoir de vigilance (article R.4241-15 du R.G.P.) ;
- réduire la vitesse de leur bâtiment ;
- respecter la signalisation mise en place (éviter les remous) ;
- se conformer aux instructions qui pourraient leur être données sur place par les agents de la navigation.

Christelle GODINHO



**L'Ingénieur en Chef
Cheffe du Service des Canaux**